

À l'ouverture de la séance du 03 octobre 2024, 22 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 16 membres présents, 6 procurations).

1. Procès-verbaux

1.1 Procès-verbal du CA du 27 juin 2024 - vote

Le procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 2024 est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 23 votes POUR (arrivée d'un membre en cours de séance).

1.2 Procès-verbal du CA du 11 juillet 2024 – vote

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 juillet 2024 est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 23 votes POUR.

2. Prospective et moyens

2.1 Modification de la délibération CA036-2024 relative aux frais de restauration extérieure - vote

La modification de la délibération CA036-2024 relative aux frais de restauration extérieure est approuvée.

Cette décision est adoptée avec 23 votes POUR et 2 ABSTENTIONS (arrivée d'un membre porteur d'une procuration en cours de séance).

Cette décision ABROGE ET REMPLACE la délibération CA036-2024 du 27 juin 2024.

2.2 Règlement du budget participatif à destination des étudiants.es pour l'année universitaire 2024-2025 – vote

Le règlement du budget participatif à destination des étudiants.es pour l'année universitaire 2024-2025 est approuvé.

Cette décision est adoptée avec 27 votes POUR (arrivée de deux membres en cours de séance)

2.3 Avis demande de financement FEDER concernant le projet FIL'INNOV sur la période 2021/2024– vote

Une demande de subvention FEDER est présentée au titre de cette opération, à hauteur d'environ 524 463 €. Le montant et les coûts éligibles maximums cofinancés par le FEDER seront définis par l'autorité de gestion régionale compétente, conformément à la réglementation européenne et nationale ainsi qu'aux règles de gestion régionales en vigueur. La part non cofinancée par le FEDER sera supportée par la structure.

La demande de financement FEDER concernant le projet de FIL'INNOV est approuvée. Cette décision est adoptée avec 27 votes POUR.

2.4 Adhésion 2024 aux presses universitaires de Rennes « PUR » – vote

L'adhésion 2024 aux presses universitaires de Rennes « PUR » est approuvée. Cette décision est adoptée avec 27 votes POUR.

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Invités permanents au conseil d'administration– vote

La modification du règlement intérieur de l'UA – invités permanents au conseil d'administration est approuvée. Cette décision est adoptée avec 26 votes POUR et 1 ABSTENTION.

4. Enseignement et Conventions

4.1 Modification de la délibération CA125-2023 relative au nombre et à la répartition des places ouvertes en deuxième année des filières de Santé pour la rentrée de septembre 2025 – vote

La modification de la délibération CA125-2023 relative au nombre et à la répartition de places ouvertes en deuxième année des filières de Santé pour la rentrée de septembre 2025 est approuvée. Cette décision est adoptée avec 26 votes POUR et 2 ABSTENTIONS (arrivée d'un membre en cours de séance).

Cette décision ABROGE ET REMPLACE la délibération CA125-2023 du 21 décembre 2023.

5. Ressources humaines

5.1 Index égalité 2023– vote

L'index égalité 2023 est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 28 votes POUR.

4. Enseignement et Conventions

4.2 Accréditation de l'École de sage-femme – Faculté de Santé – vote

La demande d'accréditation de l'École de sage-femme est approuvée.
Cette décision est adoptée avec 28 votes POUR.

2. Prospective et moyens

2.5 Cotisation INNTO France pour 2024– vote

La cotisation INNTO France pour 2024 est approuvée.
Cette décision est adoptée avec 26 votes POUR et 1 ABSTENTION (un membre est sorti de la séance).

5. Ressources humaines

5.2 Campagne d'emploi 2025 – Enseignants du 2nd degré affectés dans le supérieur – vote

La campagne d'emploi 2025 – Enseignants du 2nd degré affectés dans le supérieur est approuvée.
Cette décision est adoptée avec 28 votes POUR (retour du membre précédemment sorti de la séance).

5.3 Validation du nombre des primes individuelles C3 (RIPEC) – vote

Le nombre des primes individuelles C3 (RIPEC) est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 28 votes POUR.

5.4 Validation du nombre de PEDR des HU – vote

Le nombre de PEDR des HU est approuvé.
Cette décision est adoptée avec 28 votes POUR.

Fait à Angers, le 09 octobre 2024

*Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services*

Didier BOUQUET

Signé le 09 octobre 2024

Mis en ligne le 10 octobre 2024